



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

PROCÈS VERBAL

GRUPE DE TRAVAIL 2 - MER CELTIQUE

The Main Conference Centre – Dublin Castle

Jeudi 5 septembre 2019

13h00 – 14h00

1. Accueil et présentations

Le président, Suso Lourido Garcia, a ouvert la réunion et accueilli les membres, les observateurs et le représentant de la COM à la réunion.

Des excuses ont été reçues de la part de Barrie Deas avant la réunion. L'ordre du jour a été adopté sous sa forme rédigée.

Les points d'action du procès verbal de la réunion précédente à Gand le 2 juillet 2019 ont été étudiés :

1. Actualisation de l'outil d'identification des situations de choke par le secrétariat. L'actualisation doit tenir compte des nouvelles données concernant la situation des stocks et d'une boîte à outil des mesures qui peuvent être utilisées pour éviter l'effet de choke.

Ce point est abordé au point 2 du procès verbal.

2. Groupe de rédaction d'avis doit collecter les contributions/commentaires des membres sur l'avis du CIEM présenté pour élaborer un avis sur les possibilités de pêche pour 2020. (Les membres sont invités à envoyer leurs questions sur l'avis du CIEM au secrétariat qui les fera parvenir au CIEM)

Le GRA s'est réuni mercredi 4 septembre et sa proposition sera étudiée au groupe de travail horizontal.

3. Le secrétariat s'occupera du suivi en contactant le CIEM pour recommander un groupe de travail visant à étudier les effets des activités sismiques sur les stocks halieutiques et revoir le

potentiel d'harmonisation des modes d'exploitation dans les zones protégées à ce sujet. Il est probable qu'il existe déjà un groupe de travail de ce genre.

Le secrétariat a contacté le CIEM et reçu une série de liens en relation au sujet :

- [Portail du CIEM sur les données relatives au bruit sous-marin](#)
- [Publication « Expérience et résultats d'un contrôle écosystémique à long terme des relevés, forages et production pétrolière sismiques dans le sud-est de la mer Baltique »](#)
- [Ecorégion CIEM mer de Norvège - Vue d'ensemble écosystémique](#)

Les effets d'autres types de bruit sous-marin ont été examinés par le WGMBRED (Groupe de travail sur les développements des énergies marines benthiques et renouvelables). Voir le dernier [rapport](#) page 48-51 section 4.5.4 sur les bruits sous-marins.

Le WGMBRED a contribué à cette [demande d'avis](#) d'OSPAR, qui a une section sur les sons et les poissons, à partir de la page 46.

ACTION: Poursuivre la demande au CIEM recommandant qu'un groupe de travail CIEM étudie les effets des activités sismiques sur les stocks halieutiques et revoir le potentiel d'harmonisation des modes d'exploitation dans les zones protégées.

4. Recommander une réunion commune avec le GEM des EOS sur les mesures de sélectivité proposées pour la mer Celtique et étudier les mesures potentielles. A proposer dans le courrier qui doit être envoyé lorsque la nouvelle présidence entrera en fonction.

Le secrétariat a envoyé un courrier de soutien aux autorités belges eu égard au commencement de leur présidence du GEM. Cependant, il n'est pas encore clair qui sera président du GEM et qui sera la personne de contact du CC.

5. Le secrétariat va envoyer aux membres une liste de réunions du CIEM sélectionnées (en particulier les benchmarks sur le cabillaud, l'aiglefin et le merlan). Si un membre souhaite participer au nom du CC, il/elle doit en informer le secrétariat.

Le secrétariat présentera régulièrement au président et aux vice-présidents du CC une liste des prochaines réunions. En fonction de celles qui sont sélectionnées par le président et les vice-présidents, le secrétariat informera les membres et enverra des demandes d'expression d'intérêt de participation à ces réunions.

En réponse à la demande de clarification d'un membre, la COM a expliqué que les mesures techniques incluses dans l'acte délégué pour le plan rejets s'appliquent sauf si les mesures du règlement sur les mesures techniques sont plus sélectives.

2. Contribution sur l'avis provisoire « Gérer les situations de risque de choke dans les EOS après les exemptions » pour les stocks du GT2

Le secrétariat a présenté une version préliminaire de l'outil d'identification des situations de choke pour 2020. Le secrétariat a effectué une évaluation initiale du risque de situations de choke et invité les membres à fournir leur contribution pour identifier les mesures possibles à mettre en œuvre pour réduire le risque.

- Aiglefin 7b-k : espèce limitante à haut risque

Un membre a demandé pourquoi cette espèce est marquée espèce limitantes à haut risque, puisque l'avis du CIEM pour 2020 est supérieur à celui de l'année précédente.

Il a été remarqué qu'en effet il existe un grand écart entre l'avis pour 2019 et celui pour 2020. Une telle situation devrait être évitée, car elle est difficile à comprendre et à mettre en place d'un point de vue de la gestion. L'analyse du CIEM pour 2020 est plus réaliste en termes de débarquements par rapport aux recommandations de 2019. Cependant, cette espèce est très sensible et le risque de situations de choke doit être maintenu élevé, car il reste possible que le TAC recommandé ne corresponde pas à la réalité du stock. De plus, si le bon niveau de recrutement en 2018 est confirmé, la situation pourrait s'avérer difficile même si le TAC est doublé. Ceci doit être pris en compte lorsque le niveau de risque de situations de choke est attribué.

La COM a précisé que l'avis du CC à ce sujet est très précieux et a demandé que le raisonnement derrière la catégorisation du risque d'espèce limitante soit expliqué dans le document.

Un membre a remarqué que l'Espagne n'est pas listée dans l'outil comme un EM touché pour certains stocks dans la mer Celtique. L'Espagne n'a peut-être pas de quota de ces stocks, mais cela ne signifie pas que les captures de cette espèce n'aient pas d'impact sur les pêcheries espagnoles. Il a également suggéré de compléter le tableau avec une colonne qui indique si la flexibilité inter-espèces peut être appliquée au stock, car cela pourrait offrir une solution à certaines questions de choke.

Le secrétariat a invité les membres à envoyer par écrit toute suggestion visant à améliorer l'outil.

La COM a précisé qu'obtenir le TAC le plus élevé possible pour l'aiglefin sera assez compliqué. Le stock d'aiglefin est important pour la pêcherie de cabillaud et le TAC doit être sous-exploité pour préserver le stock de cabillaud. Cependant, d'autres choses peuvent être faites, en particulier dans la flottille TR1 pour réduire les rejets. Peut-être que d'autres mesures techniques peuvent être envisagées. Puisque l'avis du CIEM sur les espèces mixtes sera retardé cette année, la COM a suggéré aux CC de travailler aux scénarios des deux dernières années.

Le président a également invité les membres à rester concentrés sur les mesures disponibles : sont-elles pertinentes ? Peuvent-elles être améliorées ?

La COM a répété qu'il serait très utile d'avoir une vue d'ensemble des CC des options disponibles et une indication de celles qui sont considérées les moins mauvaises. C'est la décision des membres s'ils souhaitent recommander les mesures techniques, ou les fermetures temporelles, ou un changement pour un TAC Cible. La COM préfère recevoir cette information du CC plutôt qu'étudier ce point sans l'apport des parties prenantes.

Un membre a répondu à la COM que pour que ceci ait un sens, il faut que le secteur de la pêche comprenne l'évaluation de la COM des mesures existantes. Ceci permettrait une discussion mieux informée permettant de savoir comment réduire davantage les prises accessoires. De plus, il faut accorder aux flottilles suffisamment de temps pour appliquer ces mesures : les pêcheurs doivent déjà gérer les nouvelles mesures en mer Celtique, il n'a pas été possible d'évaluer l'impact des nouvelles mesures mises en œuvre. Il est très important que la COM quantifie les progrès déjà effectués avant de demander d'autres efforts au secteur de la pêche.

La COM a répondu que l'avis du CIEM indique qu'il faut réduire mortalité par pêche. Le CC doit saisir cette opportunité pour informer la COM de l'option qui serait la moins mauvaise pour y parvenir. Sinon, la conversation aura lieu de toute façon sans l'intervention du CC.

Le président a invité les membres à envoyer au secrétariat leurs suggestions sur les mesures possibles visant à atténuer l'effet de choke. Il a également indiqué que ce serait une bonne idée d'avoir un groupe qui analyse les mesures techniques pour la pêche mixte.

Un membre est intervenu pour dire que bon nombre des espèces limitantes dans la mer Celtique résultent de la pêche mixte, en particulier les stocks à TAC zéro. Il est très difficile pour le CC d'identifier les situations de chokes sans comprendre comment le Conseil fixe les TAC dans le contexte de la pêche mixte : aucune donnée n'est disponible sur ce que le Conseil a fait dans le passé, ce qu'il fera à l'avenir, si des TAC prises accessoires seront utilisés cette année, si le GEM souhaite mettre en œuvre les conditions pour le permettre. Sans comprendre comment les TAC sont fixés, il est très difficile d'identifier où les situations de chokes surviendront.

En réponse à cette déclaration, il a été précisé que des informations sur le travail du Conseil peuvent être consultées sur le site web du Conseil.

3. Examen de l'avancement, synthèse des actions convenues et des décisions adoptées (Président)

1	Poursuivre la demande au CIEM recommandant qu'un groupe de travail CIEM étudie les effets des activités sismiques sur les stocks halieutiques et revoie le potentiel d'harmonisation des modes d'exploitation dans les zones protégées.
---	---

Annexe 1 - Liste des participants

Membres du CC EOS	
Suso Angel Lourido Garcia (Chair)	Puerto de Celeiro S.A. OPP-77
Caroline Gamblin	Comité National des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CNPMEM)
Debbie Crockard	SeasatRisk
Enda Conneely	Irish Islands Marine Resource Organisation
Emiel Brouckaert	Rederscentrale
Erwan Quemeneur	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Finistere (CDPMEM 29)
Fintan Kelly	BirdWatch Ireland
Franck Le Barzic	Coopérative Maritime Bretagne Nord (COBRENORD)
Hugo Gonzalez	Asociación Nacional de Armadores de Pesca de Gran Sol (ANASOL)
Jean-Marie Robert	Les Pêcheurs de Bretagne (LPDB)
Jim Portus	South Western Fish Producers Organisation Ltd. (SWFPA)
José Luis Otero Gonzalez	Lonja de La Coruña S.A.
José Manuel Fernández Beltran	Organización de Productores Pesqueros de Lugo (OP-LUGO)
Juan Carlos Corrás Arias	Pescagalicia-Arpega-Obarco
Julien Lamothe	Association Nationale des Organisations de Producteurs (ANOP)
Luis Francisco Marin	Organización de Productores de Pesca (OPPAO)
Paul Trebilcock	Cornish Fish Producers' Organisation (CFPO)
Sean O'Donoghue	Killybegs Fishermen's Organisation
Thierry Kerzerho	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Morbihan (CDPMEM 56)

Observateurs CC EOS	
Alex Kinnimonth	Royal Society for the Protection of Birds
David Leroy	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CDPMEM) Normandie
Dominique Thomas	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins des Cotes d'Armor (CDPMEM 14)
Dominique Thomas	Organisation de Producteur Coopérative Maritime Etaploise Manche Mer du Nord (OPCMEMMN)
Gerard Hussenot	Blue Fish
Irene Kingma	Dutch Elasmobranch Society
Jean Cristophe Vandavelde	The Pew Charitable Trust
Jenni Grossmann	Client Earth
Mathieu Vimard	Organisation des Pêcheurs Normands (OPN)
Sophie Leroy	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CDPMEM) Normandie
Autres observateurs	
Anthony Brogan	Press/media
Elsa Tudal	Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture
Jonathan Shrides	European Commission
Secrétariat	
Michael Keatinge	Executive Secretary NWWAC
Mo Mathies	Deputy Executive Secretary NWWAC
Matilde Vallerani	Deputy Executive Secretary NWWAC
Monica Negoita	Executive Assistant (Finance and Administration) NWWAC